



CTL du 21 octobre 2021
seconde convocation
Propos liminaires

M le président,

Suite au vote unanime « contre » des OS concernant les restructurations NRP que vous envisagez au 1 janvier 2022, la CGT finances publiques 77 rappelle son opposition au démantèlement de notre administration. Encore une fois, nous rappellerons notre hostilité à cette réorganisation en profondeur, qui éloignera les usagers, particuliers comme entreprises, de leurs services des Finances Publiques de proximité. Elle revendique le maintien de tous les services, de toutes les résidences de pleine compétence de la Seine- et-Marne, l'abandon du NRP et de la relocalisation.

Pour les agents, la concentration des services n'améliorera pas les conditions de travail, déjà bien dégradées par les suppressions d'emplois successives. La surcharge de travail s'accroîtra et cela sans effectif supplémentaire.

Nous dénonçons cette précipitation à faire un choix d'affectation avant le 20 octobre alors que vous n'avez pas encore rencontré l'ensemble du personnel concerné par les réorganisations au 1/01/2022 ; un délai plus large doit être proposé aux agents.

Une réunion RH est organisée ce jour à Nemours à 13h30 et à 15h à Fontainebleau. Malgré nos remarques lors du dernier CTL concernant la concentration d'une réunion sur 2 sites la même demi-journée, ce qui réduira les échanges, bien sûr, vous n'avez rien changé.

Nous vous rappelons que ces réorganisations suscitent inquiétude, incompréhension, interrogations de la part des collègues. Les agents sont en droit d'attendre un peu plus de considération de votre part, avec des réunions, en présentiel de préférence, et un temps d'échange suffisamment long pour discuter de leur sort.

Nous insistons sur les garanties que demandent les agents sur le travail à distance ainsi que sur le télétravail.